

Quand les citoyens s'investissent

Soutenir un projet, local, de production d'électricité c'est possible grâce au financement participatif. Exemple avec Sergies.

PUBLIC

Avec ses 37 ha de panneaux photovoltaïques, ses 47 éoliennes et sa participation auprès de 4 unités de méthanisation, Sergies produit quelque 30' GWh. L'équi-

valent de la consommation électrique de 176.000 habitants (hors chauffage) pour 95.000 t de CO2 économisés.

En dix ans, Sergies a étendu son action, clairement soutenu par les élus des collectivités locales (actionnaires de Sorégies), mais pas que. Depuis 2014, les citoyens s'impliquent via le financement participatif. Une façon d'assurer l'adhésion des habitants aux projets ? « Ce n'est pas le premier objectif de Sergies, puisque nous n'ouvrons le financement participatif que sur des projets purgés de tous les recours. Nous avons évidemment toujours le soutien de la collectivité et c'est une façon de plus de permettre aux citoyens de s'approprier nos projets », répond Emmanuel Julien, le président du directoire Sergies met en avant un « capital confiance », adossé au groupe Énergies Vienne depuis 2001 pour assurer



la production d'énergies renouvelables de Sorégies.

Le particulier peut choisir d'engager quelques centaines d'euros à travers Lumo, la plateforme de financement participatif utilisée par Sergies. C'est le moyen de diminuer sa part d'emprunt bancaire et, pour le citoyen, la rentabilité se situe autour de 4 %, garanti, sans dépendre de la production. Seconde option : entrer au capital de Sergies et participer à sa gouvernance. Énergie Partagée, un fonds d'investissement

citoyen national est l'intermédiaire. L'investissement peut être fléché sur le projet de son choix. « L'usage est limité sur tous les projets en France, donc il reste mesuré. L'intérêt réside dans l'implication des citoyens dans la gestion de la société. Il réalise que ça n'est pas si simple de monter des projets et est sans doute plus sensible aux économies d'énergie », assure Robert Rochaud animateur local d'Énergie Partagée.

En dix ans, quelque deux mille citoyens ont permis de lever près de 850.000 €. ■

A l'occasion de l'inauguration du parc éolien de La Chapelle-Montroult, un pique-nique citoyens était organisé par Énergie Partagée et Sergies.

(Photo Énergie Partagée/Sergies)